

# Pourquoi n'y a-t-il pas de femmes au sein du conclave ?

■ Dans 48 heures, 132 hommes en robe s'enfermeront dans la chapelle Sixtine afin d'élire le prochain pape. Tous sont cardinaux et âgés de moins de 80 ans. Mais pourquoi donc les femmes ne peuvent-elles pas participer à ce fameux conclave ? L'élection pontificale est-elle vouée à demeurer une affaire d'hommes ? Face-à-face entre deux fins connaisseurs des arcanes du Vatican.

“L'histoire a forgé l'élection du pontife romain de cette manière, elle est le fruit d'une tradition ancienne”

Entretien Alice Dive

**L'**élection pontificale est une affaire d'hommes, exclusivement. Pour quelles raisons ? Cette situation pourrait-elle changer dans le futur ? Tentative de réponse avec Cédric Burgun, prêtre du diocèse de Metz et professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris.

**Comment expliquer qu'en 2025 aucune femme ne puisse participer au conclave dans le cadre de l'élection d'un nouveau pape ?**

Cela s'explique par le fait que l'élection pontificale est strictement réservée aux seuls cardinaux âgés de moins de 80 ans. Je comprends que l'on puisse s'interroger de la participation des femmes à ce conclave mais, plus largement, il faut d'abord bien comprendre qu'il n'y a pas non plus de laïc, de diacre, de prêtre ni même d'évêque du monde qui participe à cette élection. On pourrait imaginer un système de représentants des évêques ou que sais-je, mais non, l'élection reste réservée aux seuls cardinaux de l'Église catholique.

Ceci prend naissance au XI<sup>e</sup> siècle où, au fond, les papes successifs depuis cette époque ont voulu réserver l'élection pontificale aux cardinaux afin d'éviter que les laïcs ne s'immiscent dans l'élection pontificale. Et depuis cette époque, l'Église a toujours résisté à cette forme d'immixtion, non pas parce que ce sont des laïcs mais parce que des questions politiques venaient interférer dans l'élection pontificale. L'histoire a forgé l'élection du pontife romain de cette manière-là, elle est le fruit d'une tradition ancienne très enracinée. Est-ce à dire qu'elle est immuable ? Je ne le pense pas. En soi, on pourrait la faire évoluer.

**De quelle manière ? Qu'aucune femme ne soit admise en 2025 au sein du conclave vous choque-t-il ?**

Honnêtement ça ne me choque pas, pour deux rai-

sons : d'une part parce que je suis assez favorable à cette histoire longue que je viens d'évoquer et qui, pour une série de raisons, nous a amené à restreindre le choix de l'élection pontificale aux seuls cardinaux de l'Église. En tant qu'évêque de Rome, le Pape “gouverne” avec son clergé. Et quel est le clergé le plus proche pour le Saint-Père ? Ce sont les cardinaux. Le Pape, le pontife romain, est élu au sein de son sénat et gouverne avec celui-ci. C'est le reflet de la théologie que nous avons aujourd'hui, de la compréhension que nous avons de ce qu'est le gouvernement de l'Église. Cette histoire a été éprouvée quand bien même nous avons aujourd'hui l'impression d'être dans une autre époque. D'autre part, il y aurait des questions très pratiques qui se poseraient par rapport à l'élection pontificale.

**À défaut de les voir prendre part au conclave, pourquoi ne pas inclure des femmes au moment des congrégations préparatoires ?**

Vous avez raison, comme ce n'est pas de droit divin, on pourrait tout à fait imaginer que ces congrégations préparatoires aient une dimension bien plus synodale, pour reprendre un terme à la mode, que ce qu'on a connu auparavant. Alors, je ne dis pas que les cardinaux ne le font pas dans un esprit synodal, parce que le synode, c'est d'abord une démarche spirituelle, mais cela permettrait une plus grande participation d'autres “états de vie”, comme on dit dans l'Église. De la même manière, par exemple, que le pape François a nommé une religieuse préfète du Dicastère pour la vie consacrée dans l'Église, il a décidé de nommer une religieuse à la tête du gouvernement de l'état de la cité du Vatican. Vu ces deux postes extrêmement importants pour

la vie ecclésiale et l'administration du Saint-Siège, je trouve que ça ne serait pas incongru que les femmes participent d'une manière ou d'une autre au moins à ces échanges préparatoires.

**Comment peut-on encore améliorer les choses à court terme pour favoriser une meilleure intégration des femmes au sein de l'Église ?**

Je viens de vous donner deux exemples de nominations faites par le pape François que l'on peut qualifier de majeures, mais que d'autres qualifieront de ne pas encore assez multipliées. La femme a déjà une place dans l'Église, mais que l'on peut en effet amplifier. Attention tout de même que l'on juge parfois cette problématique de par la situation de l'Europe de l'Ouest, qui n'est pas une situation très représentative de l'ensemble du monde. On réduit souvent cette question par la vie de la paroisse, mais l'Église ne se réduit pas à celle-ci. Dans l'université, il y a de très grands professeurs de théologie, de droit canonique, qui sont des femmes : à l'Institut catholique de Paris, par exemple, le doyen de la faculté de théologie est une femme.

Dans beaucoup de pays, les religieuses ont un vrai pouvoir parce qu'elles tiennent des grands lieux de la société et de l'Église. Je pense aux écoles, aux établissements médi-

caux, aux grands lieux d'éducation, ce sont aussi des lieux de pouvoir. Il ne faut pas les oublier. Je déplore parfois que nous considérions l'implication des laïcs dans la gouvernance de l'Église uniquement sur les questions de hiérarchie diocésaine ou paroissiale. Il ne faut donc pas voir le pouvoir uniquement au travers de la question de la gouvernance hiérarchique du diocèse. L'Église, c'est bien plus large que cela.



**Cédric Burgun**  
Prêtre, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris